

SÉANCE DU 4 JUILLET 2023

L'An deux mille vingt-trois, le quatre du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le vingt-huit du mois de juin, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Alain **MORÈVE**, Maire.

Présents : MM. Alain **MORÈVE**, Abel **DE NEVE**, Thierry **MARCHOUX**, Sébastien **MARCHAND**, Ludovic **MORESVE**, Claude **RIDET**, MME Amandine **AUBERT**, Nathalie **PIRONNET**, Claudine **LOPEZ**.

Absent Excusé : Mickaël **MARECHAU**.

Monsieur Abel **DE NEVE** est désigné secrétaire de séance.
(art. L. 2121-15 du CGCT).

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 9 juin 2023

Les points abordés par le conseil municipal :

1. **Pylône accueillant les antennes téléphoniques – revalorisation du contrat de location**

2023-025 / Convention de location d'une partie de la parcelle communale cadastrée ZS n° 100, située rue des Martyrs – RD 13 à la société VALOCIME sas

2. **Présentation du rapport d'activité des services de l'Etat en Indre-et-Loire**

3. **Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service publique de l'eau potable (SMAEP de la Touraine du Sud – exercice 2022**

4. **Feux – Incendie**

5. **Elaboration des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables porter à la connaissance de l'Etat**

